

MERCREDI 8 OCTOBRE 2014

Procès-Verbal d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue dans la salle du Conseil, située au 702, chemin de Boileau, à Boileau, Québec, le mercredi 8 octobre 2014 à 20 heures. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy

SONT PRÉSENT :

Marie-Ève Dardel	Pierre Auclair
Harold Linton	Yan Montpetit
Wayne Conklin	Nicole Blondin

Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

SONT ABSENT : aucun absent

Sept (7) contribuables assistent à la séance.

Le maire soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par le secrétaire-trésorier à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. L'ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2014 — séance régulière
4. Période de questions
5. Affaire en cours
 - 5.1. Pour l'achat de sable pour l'entretien hivernal du chemin de Boileau.
6. Rapports
 - 6.1. Rapport du Maire
 - 6.1.1 Rapport du Maire des activités du mois.
 - 6.2. Rapport financier de la secrétaire-trésorière adjointe
 - 6.3. Rapports de l'inspecteur municipal
 - 6.3.1. Dépôt des travaux à faire en octobre 2014.
 - 6.3.2. Rapport de voirie du mois de septembre 2014.
 - 6.4. Rapport de l'inspecteur en bâtiment & environnement
 - 6.4.1. Dépôt du rapport de permis pour le mois de septembre 2014.
 - 6.5. Rapport des comités
 - 6.5.1. Comité voirie du 18 septembre 2014
 - 6.5.2. Comité matières résiduelles et voirie du 25 septembre 2014
7. Finances
 - 7.1. Pour adopter les comptes fournisseurs du mois de septembre 2014.
8. Correspondance
9. Affaires nouvelles
 - 9.1. Pour renouveler le mandat de Monsieur le conseiller Pierre Boivin à titre de représentant de la Municipalité auprès de la CTAC de Papineau.
 - 9.2. Pour mandater le directeur général afin de préparer une offre d'achat sur une portion du terrain du 373 chemin de la Pointe-des-Pins.

- 9.3. Pour l'inscription de l'inspectrice en environnement et en bâtiment à la formation de la FQM sur l'application du nouveau règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.
- 9.4. Pour l'embauche de monsieur Jean-Claude Proulx à titre de déneigeur pour la période hivernale 2014-2015.
- 9.5. Pour demander à Poste Canada de réviser sa position concernant la diminution des heures d'ouvertures du bureau de poste de Namur.
- 9.6. Pour une aide financière aux associations de lac de la municipalité de Boileau afin de réaliser un bilan de santé des plans d'eau.
- 9.7. Pour mandater monsieur le maire Henri Gariépy afin de renégocier et signer le contrat de travail du directeur général de la Municipalité.
- 9.8. Pour demander une surveillance policière additionnelle pendant la période de la chasse auprès de la SQ.
10. Période de questions
11. Clôture de la séance

1. OUVERTURE

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 20 h

14-10-164 2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yan Montpetit
et **RÉSOLU**

QUE :

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

14-10-165 3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2014 — SÉANCE RÉGULIÈRE

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal du 10 septembre 2014, séance régulière l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

Le procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2014 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens.

5. AFFAIRES EN COURS

14-10-166

5.1 POUR L'ACHAT DE SABLE POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS DE BOILEAU

ATTENDU que le Conseil désire améliorer la sécurité routière des usagers de la route en procédant à l'épandage de matériau granulaire de 0 à 3/8 pour l'ensemble des chemins de Boileau pendant la saison hivernale;

ATTENDU que des négociations ont été tenues avec le représentant de la carrière et sablière de Monsieur Donald Meyer dans l'optique que celui-ci puisse faire tamiser les quantités de sables nécessaires pour le sablage des chemins municipaux de Boileau;

ATTENDU que le représentant de la carrière et sablière a répondu dans l'affirmative à la demande de la Municipalité afin de faire tamiser ses matériaux granulaires et ainsi, fournir les quantités de sable exigées par la Municipalité;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité procède à l'achat d'une quantité approximative de 3 500 tonnes de sable à sabler de catégorie 0 à 3/8 au prix de 5.13 \$ la tonne incluant les redevances municipales, mais, plus les taxes applicables.

QUE :

Les employés de la voirie soient chargés du transport de la sablière jusqu'au dépôt de la municipalité sur le Chemin Maskinongé.

ET QU' :

Une entente soit signée entre les deux parties afin de préciser et officialiser les modalités de l'entente.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

6. RAPPORTS

6.1 RAPPORT DU MAIRE

6.1.1 Monsieur le maire dépose son rapport des activités du mois.

6.2 RAPPORT FINANCIER DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Au mois de septembre 2014, des dépôts ont été effectués pour un montant de 250 775.05 \$. De plus, nous avons 40 251.81 \$ en chèques postdatés.

6.3 RAPPORT DES TRAVAUX DE VOIRIE

6.3.1 DÉPÔT DES TRAVAUX À FAIRE EN OCTOBRE 2014

M Mathieu Dessureault dépose une liste des travaux de voirie pour le mois d'octobre 2014, lequel sera classé aux archives # 102-102-02.

6.3.2 RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2014

M Mathieu Dessureault dépose un rapport des travaux de voirie effectué pour le mois de septembre 2014, lequel sera classé aux archives # 102-102-03

6.4 RAPPORT DE L'OFFICIER MUNICIPAL RESPONSABLE DES BÂTIMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

M Mathieu Dessureault dépose un rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement, pour le mois de septembre 2014, lequel sera classé aux archives # 102-102-04.

6.5 RAPPORT DES COMITÉS

6.5.1. COMITÉ VOIRIE DU 18 SEPTEMBRE 2014

Dépôt du compte rendu du comité voirie du 18 septembre 2014

6.5.2. COMITÉ MATIÈRES RÉSIDUELLES ET VOIRIE DU 25 SEPTEMBRE 2014

Dépôt du compte rendu du comité voirie du 25 septembre 2014

7. FINANCES

14-10-167 7.1. POUR ADOPTER LES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2014

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

Les comptes à payer du mois de septembre 2014 d'une somme de 144 974.89 \$ soient payés, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à débiter les affectations budgétaires concernées du budget 2014.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

8. CORRESPONDANCE

Monsieur le maire fait état de la correspondance reçue au cours du mois.

9. AFFAIRES NOUVELLES

14-10-168 9.1. POUR RENOUELER LE MANDAT DE MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE BOIVIN À TITRE DE REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DE LA CTAC DE PAPINEAU.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Boileau est membre de la Corporation des Transports Adapté et Collectif de Papineau inc. (CTAC) et qu'elle peut siéger à l'assemblée générale annuelle;

CONSIDÉRANT que les Municipalités du Nord de la MRC de Papineau se dotent, à tour de rôle, d'un représentant commun;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité mandate monsieur Pierre Boivin, conseiller de Lac-des-Plages, à titre de représentant de la Boileau auprès de la CTAC de Papineau.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-10-169

9.2. POUR MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL AFIN DE PRÉPARER UNE OFFRE D'ACHAT SUR UNE PORTION DU TERRAIN DU 373 CHEMIN DE LA POINTE-DES-PINS

ATTENDU que la Municipalité désire se porter acquéreur d'une portion d'environ 800 m² du terrain de M.Sylvain Caouette dans le but d'effectuer d'urgents travaux de reprofilage du chemin Maskinongé;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité mandate le directeur général, Monsieur Mathieu Dessureault, afin de préparer une offre d'achat de la portion ciblée du 373 chemin de la Pointe-des-Pins au prix de 5304 \$ et que celui-ci puisse bénéficier de toutes les autorisations requises du Conseil pour signer et officialiser l'entente.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-10-170

9.3. POUR L'INSCRIPTION DE L'INSPECTRICE EN ENVIRONNEMENT ET EN BÂTIMENT À LA FORMATION DE LA FQM SUR L'APPLICATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION.

CONSIDÉRANT l'importance que la Municipalité accorde à la formation de ses employés surtout dans le domaine de l'environnement et la protection des plans d'eau ;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) offre une formation web dans le domaine et qu'il s'agit d'une occasion à peu de frais pour l'inspectrice de parfaire ses connaissances dans le domaine;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton

et **RÉSOLU**

QUE :

La municipalité de Boileau procède à l'inscription de Mme Amélie Vaillancourt à la formation de la FQM sur le nouveau règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection au coût de 85 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-10-171 9.4. POUR L'EMBAUCHE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE PROULX À TITRE DE DÉNEIGEUR POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2014-2015.

ATTENDU que monsieur Jean-Claude Proulx a manifesté son intérêt pour faire de nouveau, cet hiver, partie de l'équipe de déneigement de la voirie de la Municipalité;

ATTENDU qu'un deuxième employé attiré au déneigement est nécessaire pour assurer le service de déneigement;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité de Boileau procède à l'embauche de monsieur Jean-Claude Proulx

ET QU' ;

Un contrat d'embauche soit signé entre les parties pour officialiser l'entente.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-10-172 9.5. POUR DEMANDER À POSTE CANADA DE RÉVISER SA POSITION CONCERNANT LA DIMINUTION DES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE DE NAMUR.

ATTENDU la décision de Postes Canada de réduire les heures d'ouverture des bureaux de poste de la municipalité de Namur;

ATTENDU que le service de Postes Canada est un service de proximité essentiel autant pour les citoyens des municipalités locales du territoire que pour ceux de Boileau;

ATTENDU que l'accessibilité au service de Postes Canada est compromise en raison de la diminution des heures d'ouverture;

ATTENDU que les citoyens de Boileau doivent parcourir un minimum de 15 kilomètres pour se rendre au bureau de poste de Namur et qu'une diminution des heures d'ouverture aura un impact sur l'ensemble des services reçus;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

Les membres du Conseil demandent à Postes Canada de maintenir les heures d'ouverture actuelles du bureau de poste situé à Namur

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-10-173

9.6. POUR UNE AIDE FINANCIÈRE AUX ASSOCIATIONS DE LAC DE LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU AFIN DE RÉALISER UN BILAN DE SANTÉ DES PLANS D'EAU.

ATTENDU que la santé des lacs de Boileau est une priorité de premier plan et qu'il s'agit d'une richesse collective à conserver et à mettre en valeur;

ATTENDU que la Municipalité désire offrir la possibilité aux associations de lac de bénéficier d'une aide financière pour effectuer un bilan de santé une fois tous les quatre (4) ans;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

Les associations de lac dûment reconnues du territoire de Boileau pourront, une fois toute les quatre (4) ans bénéficier d'une aide financière pour faire un bilan de santé de leur lac, et ce, par une entreprise reconnue par le Ministère de l'Environnement pour l'échantillonnage et l'analyse d'eau;

QUE :

La Municipalité accepte de défrayer, sur présentation de facture et d'une copie conforme du bilan de santé, le tiers de la facture du bilan, pour un montant ne pouvant excéder 1 000 \$.

ET QU' :

Il est entendu que pour bénéficier de l'aide financière, la Municipalité doit être, à toutes les étapes, une partie prenante du projet

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-10-174

9.7. POUR MANDATER MONSIEUR LE MAIRE HENRI GARIÉPY AFIN DE RENÉGOCIER ET SIGNER LE CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU que le contrat du directeur général doit être renégocié étant de donnée que celui-ci est poste depuis près de trois ans;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil mandate M. Le Maire Henri Gariépy afin de négocier et signer une nouvelle entente avec le monsieur Mathieu Dessureault

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-10-175 9.8. POUR DEMANDER UNE SURVEILLANCE POLICIÈRE ADDITIONNELLE PENDANT LA PÉRIODE DE LA CHASSE AUPRÈS DE LA SQ.

ATTENDU que le Conseil juge important d'offrir aux citoyens et aux chasseurs de Boileau un environnement sécuritaire et exempt des risques reliés au braconnage et à la chasse non sécuritaire;

ATTENDU que par le passé, une présence policière additionnelle pendant les périodes les plus achalandées de la chasse à la carabine a eu un effet rassurant pour les citoyens;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

La municipalité de Boileau fasse appel à la Sureté du Québec pour effectuer une surveillance additionnelle pendant la période du 1^{ER} au 16 novembre 2014, et ce, en mettant une emphase particulière sur la présence policière la première fin de semaine tout en respectant le budget fixé de 4 500 \$.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens.

14-10-176 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

La présente séance soit et est levée à 20 h 45.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Monsieur Henri Gariépy
Maire

Mathieu Dessureault
Secrétaire-trésorier

Lors de la séance plénière du 7 octobre 2014, tenue de 9 h à 12 h 30, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

Nicole Blondin Yan Montpetit Marie-Ève Dardel Pierre Auclair
Wayne Conklin Harold Linton

Le secrétaire-trésorier, Mathieu Dessureault était également présent.